

Niveau :	<b>DILÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)</b>					Année 1
Domaine :	SCIENCES TECHNOLOGIE SANTÉ					<b>DUT1</b> 60 ECTS
Spécialité :	<b>GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS</b> <b>GEA</b>					
Option :	----					
Volume horaire étudiant :	265,5 h	415 h	157,5 h	h	60h	<b>898 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Chef de département  Chadouli SI-MOHAMED  ☎ 03.80.39.64.71 <a href="mailto:gea-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr">gea-dir@iut-dijon.u-bourgogne.fr</a>	Responsable du service scolarité  Dante PARINI ☎ 03.80.39.64.10  Suivi GEA ☎ 03.80.39.65.39 <a href="mailto:scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr">scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr</a>  Suivi pédagogique ☎ 03.80.39.64.70 <a href="mailto:gea-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr">gea-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	IUT DIJON-AUXERRE Département <b>Gestion des administrations et des entreprises</b> <b>GEA</b> Boulevard Docteur Petitjean BP 17867 21078 DIJON CEDEX

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

Le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) dispense un enseignement à finalité professionnelle centré sur la gestion comptable et financière des entreprises privées ou publiques.

Les options de deuxième année permettent aux étudiants de choisir une orientation : la gestion comptable et financière, la gestion des petites et moyennes organisations ou la gestion des ressources humaines. Néanmoins la formation reste pluridisciplinaire et demande un bon niveau de culture générale.

### ■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les débouchés sont multiples et les diplômés peuvent occuper des emplois variés :

- dans les entreprises privées : services comptables, informatiques, financiers, personnels ;
- dans les banques et les assurances ;
- dans les cabinets : experts-comptables, conseil fiscal, conseil en ressources humaines ;
- dans la distribution et le commerce ;
- dans la fonction publique.

Il est à noter que le processus d'insertion dans la vie active est relativement rapide. Une enquête révèle que, 4 ans après l'obtention du DUT, 9 diplômés sur 10 occupent un emploi qu'ils considèrent comme définitif.

La réussite de l'insertion professionnelle n'exclut pas, pour les diplômés qui le souhaitent, la possibilité de poursuivre des études, soit dans des filières de type universitaire (Licence et Master dans les domaines de la gestion, des sciences économiques et de l'administration économique et sociale, Licence Professionnelle, IUP, etc.), soit dans une Ecole Supérieure de Commerce, soit en formation continue (DCG et DSCG par alternance, Diplômes du CNAM, INTEC, etc.), soit dans une Université étrangère avec laquelle l'IUT de Dijon-Auxerre a signé une convention de partenariat.

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Activités et compétences de base	
Activités	Compétences (Etre capable de)
Collecte et organisation des données de gestion	Ecouter, comprendre les attentes de chacun des acteurs/partenaires de l'organisation Utiliser le vocabulaire technique Utiliser les outils bureautiques Organiser la recherche et le traitement de données nécessaires à la gestion
Recueil et traitement de l'information pour se conformer aux obligations légales et réglementaires	Identifier et comprendre les environnements économique et juridique de l'organisation et son fonctionnement
Elaboration des documents de synthèse destinés aux gestionnaires, décideurs de l'organisation	Utiliser les outils bureautiques Choisir et réaliser des représentations graphiques
Présentation et transmission d'informations	Communiquer par oral et par écrit, en français et en langues étrangères Communiquer en utilisant la terminologie de son domaine professionnel Utiliser les supports adaptés Utiliser les outils numériques de communication Rendre compte
Analyse des résultats et des écarts	Vérifier la cohérence Utiliser les outils statistiques Mesurer la performance

<b>Activités et compétences GEA option GCF</b>	
<b>Activités</b>	<b>Compétences (Etre capable de)</b>
Collecte, vérification, classement, des données comptables, sociales et financières	Enregistrer les pièces comptables Utiliser un système d'information comptable Respecter les contraintes réglementaires et les procédures de l'entreprise
Production de documents fiscaux, sociaux et de gestion	Réaliser les travaux de fin d'exercice Construire les documents de synthèse Remplir les déclarations sociales et fiscales
Analyse de la performance (économique et financière)	Déterminer des indicateurs Calculer des coûts pertinents Elaborer des budgets Interpréter les écarts Proposer des actions correctrices
Communication des informations comptables, financières, fiscales et sociales	Préparer les supports Utiliser les outils de transmission spécifiques Dialoguer avec les partenaires

<b>Activités et compétences GEA option GMO</b>	
<b>Activités</b>	<b>Compétences (Etre capable de)</b>
Recueil, gestion et communication des informations nécessaires au management	Collecter les données Utiliser les outils d'analyse de l'environnement de l'entreprise et de ses marchés Administer les dossiers des clients ou usagers, des fournisseurs et autres partenaires, dans leurs dimensions juridique, commerciale et financière Analyser les performances commerciales et financières Communiquer l'information pertinente aux décideurs et partenaires
Gestion du processus de production des biens et services	Gérer les relations avec clients et fournisseurs Assurer le suivi des stocks et de la logistique Mettre en oeuvre une politique d'action commerciale Conduire un projet Manager une équipe Utiliser des outils de gestion Elaborer des tableaux de bord Déterminer le niveau de qualité et de fiabilité Calculer des coûts et analyser des écarts

Activités et compétences GEA option GRH	
Activités	Compétences (Etre capable de)
Gestion des emplois et de la formation	Elaborer des tableaux de bord sociaux Réaliser des analyses d'emploi et des fiches de postes Mettre en œuvre des méthodes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Elaborer un plan de formation Planifier et programmer les actions de formation
Administration du personnel	Effectuer le suivi administratif des contrats de travail Etablir les bulletins de paye Mettre à jour les données fiscales et sociales Transmettre les informations sociales Préparer les procédures de recrutement et de licenciement
Gestion des relations collectives	Respecter les obligations légales en matière sociale Etablir le bilan social Organiser les élections professionnelles Identifier les enjeux des politiques de rémunération Préparer la négociation annuelle

#### ■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

A la fin de la première année, l'étudiant inscrit en GEA a découvert l'entreprise et son organisation. Il a acquis les bases de la gestion comptable et des principales autres disciplines de gestion.

#### Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément aux dispositions de **l'arrêté du 3 août 2005** (art.3) « *les demandes d'admission sont examinées par un jury désigné (...) par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT. Le jury se prononce en fonction des éléments figurant au dossier de candidature, éventuellement complété par un entretien ou un test.* »

**Publics concernés** : préparant et titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation demandée

Lycéens en terminale, étudiants en réorientation, candidats en reprise d'études. Le calendrier des candidatures est fixé nationalement, la saisie des candidatures et des vœux s'effectue sur la plateforme

#### **Parcoursup**

Candidats étrangers (hors espace économique européen) : dépôt de candidature sur **Campus France**

L'essentiel du recrutement se fait parmi les candidats titulaires des Baccalauréats ES, S, STMG.

#### **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :**

En formation initiale (càd poursuite d'études) : s'adresser à **la scolarité** organisatrice de la formation

En formation continue (càd reprise d'études éligible à un dispositif de financement) : s'adresser au service de formation continue de l'université **SEFCA**

Pour plus d'information consultez nos pages web sur le site IUT :

- **[Je candidate en DUT 1<sup>ère</sup> année](#)**
- **[Quels bacs pour quels DUT ?](#)**
- **[Quels critères de recrutement ?](#)**

## Organisation et descriptif des études :

### ■ Schéma général des parcours possibles :

#### ✚ Les études sont organisées sur quatre semestres et s'articulent de la manière suivante :

- Les deux premiers semestres, qui se déroulent sur 32 semaines d'enseignement et 3 semaines de stage en entreprise, sont principalement consacrés à l'acquisition des bases théoriques et techniques dans les différentes disciplines.
- Les deux semestres suivants, qui se déroulent sur 28 semaines d'enseignement et 8 semaines de stage en entreprise, doivent permettre aux étudiants d'utiliser un certain nombre de techniques en vue d'applications pratiques. Le stage peut être effectué à l'étranger.

#### ✚ Trois options sont offertes aux étudiants à la fin du second semestre.

Ces options sont :

- Gestion Comptable et Financière (GCF) principalement axée sur la maîtrise des outils comptables et de gestion budgétaire.
- Gestion et Management des Organisations (GMO), dont la finalité est de former des gestionnaires plus généralistes à même de comprendre et de résoudre les problèmes liés à l'activité de petites entreprises, collectivités locales, etc.
- Gestion des Ressources Humaines (GRH), qui a pour objectif de former des gestionnaires dans l'administration du personnel au niveau comptable, juridique et humain.

Au cours des quatre semestres d'études, les formations de base sont complétées par des activités de synthèse et des projets tutorés. Ces activités confrontent les étudiants à des situations de responsabilité et les conduisent à saisir et résoudre des problèmes d'entreprises ou d'organisations.

**■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis**

CC : contrôle continu

**SEMESTRE 1**

UE 1.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session unique	coeff CC	total coef
<b>Environnement des organisations – Introduction</b>	Expression- Communication, éléments fondamentaux		13,5	9	22,5		CC		2
	LV1 Anglais		18	9	27		CC		2
	LV2 Au choix une langue : Allemand, Espagnol, Italien		18		18		CC		1
	Environnement numérique d'information et de communication		15	9	24		CC		2
	Projet Personnel et Professionnel (Approche des métiers)		9	4,5	13,5		CC		1
	Economie	15	24		39		CC		2
	Introduction au droit	12	7,5		19,5		CC		2
	Psychologie sociale et sociologie des organisations	13,5	9		22,5		CC		2
	Adaptation aux publics étudiants et aide à la réussite (en TP)		6	12	18		CC		1
<b>TOTAL UE 1.1</b>		<b>40,5</b>	<b>118</b>	<b>45</b>	<b>203,5</b>	<b>15</b>	-		<b>15</b>

UE 1.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session unique	coeff CC	total coef
<b>Outils et techniques de gestion – Introduction</b>	Droit des obligations	16,5	6		22,5		CC		2
	Introduction au management	13,5	12		25,5		CC		2
	Comptabilité financière	24	45		69		CC		3
	Initiation à la fiscalité et TVA	7,5	9		16,5		CC		2
	Mathématiques pour la gestion et statistiques	24	18	9	51		CC		3
	Marketing	10,5	7,5		18		CC		2
	Adaptation aux publics étudiants et aide à la réussite (en TP)		7,5	10,5	18		CC		1
<b>TOTAL UE 1.2</b>		<b>96</b>	<b>105</b>	<b>19,5</b>	<b>220,5</b>	<b>15</b>	-		<b>15</b>

<b>TOTAL Semestre 1</b>		<b>136,5</b>	<b>223</b>	<b>64,5</b>	<b>424</b>	<b>30</b>	-		<b>30</b>
-------------------------	--	--------------	------------	-------------	------------	-----------	---	--	-----------

**SEMESTRE 2**

UE 2.1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session unique	coeff CC	total coeff
<b>Environnement Des Organisations  Approfondissement</b>	Expression- Communication, information et argumentation		12	10,5	22,5		CC		2
	Anglais		24	9	33		CC		2
	LV2 Au choix une langue : Allemand, Espagnol, Italien		18	18			CC		1
	Environnement informatique		4,5	18	22,5		CC		2
	Projet Personnel et Professionnel (Identification des compétences métier)		6	7,5	13,5		CC		1
	Economie	16,5	16,5		33		CC		3
	Institutions publiques françaises et européennes	15			15		CC		1
	Conception et méthodes d'enquête	4,5	9		13,5		CC		1
	Adaptation aux publics étudiants et aide à la réussite (en TP)			15	15		CC		1
<b>TOTAL UE 2.1</b>		<b>36</b>	<b>72</b>	<b>78</b>	<b>186</b>	<b>14</b>	-		<b>14</b>

UE 2.2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session unique	coeff CC	total coeff
<b>Outils et techniques de gestion - Approfondissement</b>	Droit des affaires	22,5	19,5		42		CC		3
	Gestion des ressources humaines	13,5	9		22,5		CC		2
	Travaux d'inventaire et analyse des documents de synthèse	16,5	36		52,5		CC		3
	Fiscalité des personnes physiques	7,5	10,5		18		CC		1
	Calcul et analyse des coûts	9	19,5		28,5		CC		2
	Probabilités	12	12		24		CC		2
	Mathématiques financières	12	13,5		25,5		CC		2
	Adaptation aux publics étudiants et aide à la réussite (en TP)			15	15		CC		1
<b>TOTAL UE 2.2</b>		<b>93</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>228</b>	<b>16</b>	-		<b>16</b>

<b>TOTAL Semestre 2</b>	<b>129</b>	<b>192</b>	<b>93</b>	<b>414</b>	<b>30</b>	-		<b>30</b>
-------------------------	------------	------------	-----------	------------	-----------	---	--	-----------

## ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées conformément aux dispositions de l'article 18 de l'arrêté du 3 août 2005 (JO du 25 août 2005) :

*« L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par un contrôle continu et régulier. (...) Les modalités (...) sont fixées sur proposition du conseil de l'IUT après avis du chef du département concerné. Elles sont rendues publiques dans le mois suivant le début de l'année universitaire. »*

Dans ce cadre, la fiche filière définit pour chaque semestre de l'année universitaire l'organisation des études et fixe la répartition des enseignements et des contrôles de connaissance assortis.

### ● Sessions d'examen

La session est unique et proposée en contrôle continu

### ● Réglementation et gestion de l'offre de formation

Sauf dispositions spécifiques liées à la réglementation des IUT, le Référentiel commun des études LMD précise les règles et principes applicables aux formations dispensées par l'université de Bourgogne en matière de modalités de contrôle des connaissances, d'organisation d'examen et de tenue des jurys.

### ● Règles de validation et de capitalisation :

*Extrait de l'Arrêté du 3 août 2005*

#### CAPITALISATION :

**Art. 19.** – Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Toute unité d'enseignement capitalisée est prise en compte dans le dispositif de compensation, au même titre et dans les mêmes conditions que les autres unités d'enseignement. Dans le cas de redoublement d'un semestre, si un étudiant ayant acquis une unité d'enseignement souhaite, notamment pour améliorer les conditions de réussite de sa formation, suivre les enseignements de cette unité d'enseignement et se représenter au contrôle des connaissances correspondant, la compensation prend en compte le résultat le plus favorable pour l'étudiant.

#### VALIDATION :

**Art. 20.** – La validation d'un semestre est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu à la fois :

- Une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement ;
- La validation des semestres précédents, lorsqu'ils existent.

Lorsque les conditions posées ci-dessus ne sont pas remplies, la validation est assurée, sauf opposition de l'étudiant, par une compensation organisée entre deux semestres consécutifs sur la base d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et d'une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 dans chacune des unités d'enseignement constitutives de ces semestres. Le semestre servant à compenser ne peut être utilisé qu'une fois au cours du cursus.

En outre, le directeur de l'IUT peut prononcer la validation d'un semestre sur proposition du jury. La validation de tout semestre donne lieu à l'obtention de l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent et des crédits européens correspondants.

#### ✚ Délivrance du diplôme

Le DUT est délivré dès lors que les 4 semestres du cursus sont validés. L'obtention du DUT donne lieu à l'attribution de 120 crédits européens, à raison de 30 crédits par semestre validé.

#### ✚ Obligation d'assiduité et règlement intérieur

Arrêté du 3 août 2005 Art. 16. – L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT définit les modalités d'application de cette obligation.



#### Bonus étudiants

Un bonus « étudiants » peut être attribué, proportionnel à l'implication de l'étudiant, dans le cadre des activités définies à l'article 17 du règlement intérieur de l'IUT.

Cette bonification est intégrée dans le calcul de la moyenne semestrielle.